

Convention nationale sur le nouveau modèle de développement économique, social et écologique Texte adopté par la Convention nationale du 29 mai 2010

LA CONVENTION

POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT
économique, social et écologique



*Texte adopté par la Convention nationale du 29 mai
2010*

Introduction 2

1) Que produire ? Pour un nouveau modèle productif 7

A. Pas d'économie forte sans industrie forte 7

B. L'accès aux biens communs 9

C. Pour une transformation responsable et biologique de notre agriculture	11
2) <i>Comment produire ? Valoriser le travail et préserver l'environnement</i>	12
A. Le travail pour s'émanciper	12
B. La société de la création plutôt que la tyrannie de la finance	15
C. Préserver l'environnement : produire différemment pour répondre au défi de l'écologie	16
D. Un nouveau contrat avec le monde et un nouveau contrat social européen pour une mondialisation solidaire et maîtrisée	18
3) <i>Comment distribuer ? La justice et la solidarité au cœur du nouveau modèle</i>	21
A. Mieux partager les richesses : une révolution fiscale	21
B. Restaurer la puissance publique : des services publics personnalisés et universels	23
C. Donner à chacun les moyens de maîtriser sa vie	26
<i>Conclusion</i>	27

Introduction

Une crise de civilisation

La crise que traversent les pays développés n'est pas un accident ponctuel ou cyclique. Les salariés soumis depuis longtemps à la pression du chômage et à la précarisation savent bien qu'elle ne date pas de la faillite de Lehman Brothers. Cette crise correspond en réalité à la faillite d'un système dominé par le capitalisme financier qui a laissé s'accumuler, depuis une trentaine d'années, de profonds déséquilibres économiques, sociaux, humains et écologiques. Ils se sont creusés pour aboutir à l'explosion en 2008 :

- **L'emprise croissante de la finance soumet notre économie à la voracité d'une minorité et à la tyrannie du court terme.** Le retour sur investissement doit être maximal et immédiat. Il sacrifie le long terme, les salariés et l'intérêt général. Alors que le capitalisme patrimonial dicte sa loi, le capital l'a massivement emporté sur le travail.

- **L'explosion des inégalités fait se côtoyer l'hyper-richesse et la précarité.** Les inégalités entre une majorité de citoyens, perdants de ce système, et une infime minorité se sont massivement creusées. A l'hyper-richesse insolente de quelques-uns, répond comme en écho la précarité croissante du plus grand nombre, la peur de l'avenir, de la perte de son emploi, du déclassement pour soi ou pour ses enfants.

- **Le déficit de régulation des échanges mondiaux a mis les pays et les Etats en concurrence** alors que, dans le même temps, entraînent dans le périmètre de ces échanges de nouveaux pays, les émergents, avec des protections sociales

inexistantes ou balbutiantes et des coûts de production très faibles. Les modèles de croissance de ces pays, s'ils ont permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté, restent porteurs de déséquilibres mondiaux s'ils ne sont pas davantage tournés vers le développement humain. Leurs conditions sociales ont progressé très lentement, alors que la montée en gamme de leur production a été rapide. La croyance en un système vertueux de progression sociale généralisée et de partage du travail harmonieux (les produits à faible valeur ajoutée pour les pays émergents, la frontière technologique pour les pays développés) a été balayée. Le rattrapage technologique de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de bien d'autres pays a été rapide, alors que l'on assistait dans le même temps à une course au moins-disant social, avec son cortège de délocalisations et de désindustrialisation dans les pays développés.

- Notre modèle de croissance a aussi provoqué une crise environnementale. Il est fondé sur la surexploitation des ressources naturelles et conduit à la réduction de la biodiversité et au changement climatique. L'émergence de grands pays, dont l'empreinte écologique est appelée à croître, accentue encore le problème. Conséquence directe de cette crise environnementale, la raréfaction et la hausse du coût des matières premières - énergie, minerais, produits agricoles, ressources halieutiques - aggravent la crise et pénalisent les plus pauvres.

Dans le même temps, nous vivons une **révolution technologique, numérique et immatérielle**. Demain, nous produirons différemment et, dans une large mesure, nous produirons des biens et des services différents.

Il n'est donc pas de retour en arrière possible. La droite fait le dos rond et tente de laisser passer la crise financière pour mieux recommencer comme avant. Or, ce sont précisément les déséquilibres « d'avant » qui ont provoqué la crise ! **Les Français doivent retrouver l'espoir : des solutions existent. Nous avons une nouvelle civilisation à inventer. Elle passe par le retour du politique.**

La gauche pour inventer un nouveau modèle

Nous vivons la fin d'une époque. Nous assistons à la fin d'un modèle. Mais le modèle d'après, celui qui permettrait d'imposer de nouveaux équilibres, peine à apparaître. Les gouvernements de droite se contentent, dans le meilleur des cas, de répondre aux symptômes de la crise, mais ils ne touchent pas aux causes, dont ils sont les responsables. Ils ont été capables de sauver le système financier de l'effondrement, mais sans aucune contrepartie en termes de contrôle public des banques et des établissements financiers. Confrontés à l'effondrement de leur idéologie, ils ont laissé la crise sociale se creuser. Depuis, aucune vraie réforme de fond n'a été entreprise, particulièrement en France. D'où ce sentiment largement partagé d'être devant une impasse.

Les fausses solutions des droites libérales et conservatrices aggravent la crise actuelle et préparent les crises futures. Elles n'ont pas de prise sur le réel et alimentent la crise de confiance envers l'action publique. Leurs politiques s'inscrivent dans le cadre qui a conduit aux difficultés actuelles au lieu de le remettre en cause. Pour tenter d'améliorer notre compétitivité, elles répondent par la baisse des coûts, en sacrifiant l'investissement, la protection sociale, la formation, la recherche et l'innovation. En un mot : notre avenir. Elles taillent aveuglément dans les budgets

de fonctionnement et les dépenses d'investissement, au risque d'une privatisation de l'accès aux droits fondamentaux que sont, par exemple, l'éducation et la santé. Leurs appels à la régulation ne sont qu'un discours, privé de tout contenu efficace. Loin de tenter de desserrer l'étau de la crise, elles poussent dans le sens de son aggravation. La société toute entière souffre, ce qui accroît encore le malaise démocratique, porteur de tant de menaces.

En France, Nicolas Sarkozy incarne cette politique d'aggravation. Malgré ses appels vibrants à moraliser le capitalisme il conduit une politique brouillonne, injuste, inefficace, tantôt conservatrice, tantôt libérale, mais toujours de régression. Alors que, comme le reconnaissent tous les experts, le modèle social français a servi d'amortisseur à la crise, il le détruit méthodiquement tout en en louant prétendument les vertus. Les services publics sont attaqués avec les privatisations (La Poste notamment) et les suppressions de postes (éducation, police, gendarmerie, hôpital, Pôle Emploi). Les déficits publics sont creusés par les réductions d'impôts accordés sans contreparties aux plus riches et aux entreprises, ce qui justifie ensuite de nouvelles réductions des dépenses. L'assurance santé (« franchises » médicales, déremboursements de médicaments) et l'assurance vieillesse (allongement de la durée de cotisation, réduction des pensions) sont rognées, ce qui ouvre la voie à une privatisation partielle des prestations. Le droit du travail est remis en cause ce qui fragilise encore un peu plus les salariés déjà soumis à la pression de la peur du chômage et des exigences des actionnaires. La politique de Nicolas Sarkozy aggrave l'ensemble des dérives qui ont conduit à la crise. Elle a abîmé le mot de réforme qui est devenu synonyme de régression, de coupes budgétaires, de « moins » plutôt que « mieux ».

Au contraire, pour retrouver un avenir, il faut s'attaquer aux causes de la crise. C'est la mission de la gauche, car elle seule peut porter une vision alternative. Par le passé, si la gauche de gouvernement a apporté des avancées économiques, sociales ou sociétales majeures – par exemple, entre 1997 et 2002, les créations d'emplois, les 35 heures, la CMU, la parité et le PACS -, elle n'a pas suffisamment engagé le changement profond de modèle de société qui était nécessaire. En Europe, la social-démocratie a parfois cédé du terrain à l'idéologie de ses adversaires. Mais la crise actuelle donne à la gauche une occasion historique de reprendre l'initiative parce qu'elle doit construire un nouveau projet de transformation de la société.

Le monde a besoin aujourd'hui de ces valeurs du socialisme que sont l'égalité, la justice, la laïcité, le progrès social, la prise en compte du long terme, l'écologie, la régulation, la démocratie politique et sociale, l'internationalisme, l'engagement européen. Ce sont ces valeurs qui permettront de construire un monde à la fois plus juste et plus durable. À nous d'inventer, dès aujourd'hui, ce nouveau modèle économique, social et écologique.

Reprendre la marche du progrès

Mettre fin aux déséquilibres de la mondialisation prendra du temps et il faut le dire honnêtement. L'Europe, aujourd'hui en perte de sens, sous la houlette d'une Commission vouée à la dérégulation et sous l'égide d'une écrasante majorité de droite au Parlement et au Conseil, met en concurrence les Etats et les peuples au lieu d'organiser leur coopération. Elle dérégule les marchés au lieu de mettre en

place les instruments de régulation, de protection de l'emploi et de l'investissement qui pourraient permettre à notre continent de se renforcer dans la mondialisation. L'Europe est notre volonté : il n'est pas d'avenir hors de la coopération européenne. Mais nous savons qu'il faudra beaucoup de temps et d'énergie pour réorienter ses politiques.

La situation désastreuse des finances publiques, après 10 ans de choix politiques irresponsables par la droite, rendra encore plus nécessaire de placer notre action dans la perspective d'un changement de modèle. Il n'y a pas d'un côté le nouveau modèle dont chacun rêve, mais que nous n'aurions pas les moyens de construire, et de l'autre les contraintes de la réalité à gérer au mieux. C'est seulement en avançant vers ce nouveau modèle que l'on pourra relancer le progrès social et résoudre les principaux problèmes de la société française : le chômage de masse, les inégalités, la perte de compétitivité, la désindustrialisation, les déficits publics massifs. À l'inverse, à modèle constant, c'est-à-dire à politiques budgétaires, monétaires, commerciales, fiscales, industrielles et agricoles inchangées, ces problèmes sont insolubles.

La France est placée, dans ce contexte, face à trois défis : répondre à la gravité de la crise économique et sociale dans un contexte de finances publiques très dégradées, faire face à la nécessité de diminuer fortement l'impact de l'activité humaine sur notre environnement et, enfin, parvenir à conserver la place de la France dans le Monde, alors que la compétition internationale s'intensifie. De ce point de vue, la crise accentue le basculement du centre de gravité de la planète vers l'Asie. Deux stratégies économiques nous semblent vouées à l'échec : le repli sur soi, dont l'Histoire a montré qu'il était facteur de crise et de déclin, et la sortie « par le bas » qui consisterait à accepter une dégradation continue de nos salaires et conditions sociales face à la pression de la concurrence dans et hors de l'Union européenne. Nous voulons au contraire une France à la fois ouverte et efficace. Nous avons pour cela de nombreux atouts : les travailleurs français sont parmi les plus productifs du monde, la qualité de nos infrastructures, notamment de transport, est reconnue, notre dynamisme démographique ne faiblit pas, notre modèle laïc et républicain est une force. Nous proposons donc une stratégie de développement social et écologique résolument offensive, qui doit permettre l'essor de nouvelles activités économiques, dans les services, l'industrie, l'environnement et l'énergie, en utilisant tous les leviers de l'action territoriale, nationale et européenne.

Les clefs du nouveau modèle

1) La priorité au long terme plutôt que la tyrannie du court terme.

Il faut changer de logique économique et sociale, tourner les regards vers le long terme, alors que le système se concentre aujourd'hui sur le retour maximal à court terme. Cela signifie privilégier l'investissement sur les dividendes et la spéculation pour permettre la mutation vers une économie de projet. Cela veut dire consacrer davantage de ressources aux activités qui préparent l'avenir : l'éducation, la recherche, l'innovation, le développement des infrastructures, la sobriété énergétique. Cela veut dire ne pas laisser le financement de l'économie au seul marché.

Cela signifie aussi encourager la mutation écologique de nos sociétés – qu'elles ont timidement entamée - pour préserver l'existant et réparer nos dommages. Le

temps du gaspillage et de l'avidité court-termiste est révolu. Nous devons faire le choix d'un développement respectueux de la planète et des générations à venir. Nous voulons porter avec les citoyens la transition environnementale de nos sociétés tout en garantissant la justice et l'égalité. C'est la social-écologie.

2) La justice plutôt que la captation des richesses par une minorité.

Avec la concurrence érigée en principe, nos sociétés sont devenues de plus en plus inégalitaires. L'essentiel des nouvelles richesses a été capté par les plus riches, alors que, dans le même temps, le travail devenait pour beaucoup une souffrance. La fiscalité et la régulation peuvent permettre de combattre ces évolutions. La réduction des inégalités est un objectif prioritaire pour les socialistes. Nous assumons notre volonté de répartir autrement les richesses entre le capital et le travail, de réduire l'écart des rémunérations, et de lutter contre le transfert continu des risques vers les salariés, notamment les plus précaires. C'est un enjeu de justice mais aussi d'efficacité et de bien-être : dans les sociétés où les écarts de revenus sont moins marqués, les problèmes sanitaires et sociaux sont généralement moins lourds et la violence moins répandue.

3) Le bien-être plutôt que le tout avoir.

La société de l'avoir favorise une frénésie de la consommation qui appauvrit tout le monde : société du jetable, société de l'épuisement des ressources, société de l'insatisfaction. Il faut engager la mutation de nos sociétés vers la valorisation du bien-être au lieu du tout avoir. Cela veut dire consacrer davantage à l'essentiel – l'éducation, la santé, la culture... – et moins à l'accessoire, à l'immédiat, alors que le système actuel valorise le consommateur-roi, à la fois tout-puissant et frustré, au détriment des intérêts du citoyen et du travailleur. Il s'agit de répondre aux besoins essentiels de la personne humaine et de permettre son émancipation en garantissant à tous la dignité et les droits à la santé, au logement et à une éducation de qualité.

4) Les biens publics et la solidarité plutôt que l'individualisme.

Une société du bien-être, c'est aussi une société qui prend soin des biens collectifs – énergie, eau, environnement, vivant –, une société qui favorise le développement des services publics et des réponses solidaires – la protection sociale – au lieu d'abdiquer devant la spirale infernale de l'individualisme et de la marchandisation. Il n'y a pas d'autonomie des individus sans solidarité et sans protection des biens publics. Or, la solidarité n'est pas toujours la réponse spontanée de ceux qui sont aujourd'hui confrontés à la précarité ou au déclassement. Redonner confiance dans l'action publique, dans l'Etat, dans la solidarité, dans une approche collective des problèmes individuels, est un enjeu fondamental pour la gauche. Cela passe par un Etat plus juste qui fasse contribuer tout le monde équitablement à l'effort de solidarité et qui apporte des réponses plus individualisées. C'est une nouvelle articulation entre individu et Etat qu'il faut construire. Un Etat qui élargit les choix, qui permet aux individus de choisir et de maîtriser leur vie.

5) Donner les moyens de maîtriser son destin

L'inquiétude la plus partagée en ce début du XXIème siècle est sans aucun doute celle de la perte de maîtrise de sa vie et de son avenir. Perte de maîtrise au travail : avec le haut niveau de chômage, le rapport de force est très défavorable aux

salariés, soumis en plus aux aléas de la crise. Perte de maîtrise de l'avenir, avec l'incertitude sur les retraites, sur la santé, sur l'environnement... Perte de maîtrise de ses choix quotidiens avec la montée constante des dépenses contraintes. Pour les faibles revenus, elles sont passées de 24% à 48% des revenus de 1979 à 2005. L'aliénation sociale est de retour. Nous devons construire les protections et inventer les nouveaux droits qui permettront de desserrer cet étau qui enserre les individus : par exemple, le droit au logement, qui reste virtuel ; le droit à la sécurité sociale professionnelle ; le droit à l'autonomie des jeunes ; le droit à la santé, qui se dégrade ; le droit à la vieillesse décente pour les plus âgés.

6) La société créative plutôt que la société de la fausse performance.

Nous vivons dans une société de la pseudo-performance qui s'est fait une doctrine de la mise sous pression des individus, réputés alors plus efficaces. L'expérience montre, chaque jour, que cette voie ne mène nulle part. Individuellement, elle crée des souffrances intolérables. Collectivement, une société sous pression est une société stérile, incapable de créer, d'innover et donc d'être vraiment créatrice de richesses sur le long terme. Pour cela, il faut favoriser la création, qui a besoin de temps, de liberté, de loisirs, de coopérations, d'expériences. L'enjeu est de permettre à un nombre croissant de citoyens de devenir acteurs de leur présent et de leur avenir : de produire localement la réponse à des besoins locaux ; de produire collectivement des services et des biens publics ; de mettre en œuvre des solidarités locales ou globales ; d'oser expérimenter des idées neuves.

Penser un nouveau modèle de développement nécessite de reposer les questions essentielles. Que produire ? Comment produire ? Comment distribuer ?

*

1) Que produire ? Pour un nouveau modèle productif

Nous souhaitons aller vers une société du bien-être, vers une société de croissance saine, sélective et durable qui permette à la fois de sortir du cercle vicieux de la mal-croissance et de garantir une vie meilleure, pour chacun.

À l'heure de l'hyperconsommation et du tout-jetable, le marketing à outrance fait naître à chaque instant des besoins nouveaux et des désirs factices. Le consommateur s'y trouve frustré de désirs inassouvis, et nous y perdons collectivement le sens de nos décisions, de nos actions, de nos vies. La question n'est pas de produire moins ou plus. C'est de produire mieux et de produire utile. Il faut en finir avec le grand mensonge de l'économisme ambiant selon lequel tout ce qui ne serait pas produit pour être vendu ne serait pas une production utile.

Pour être à la hauteur de la double révolution écologique et immatérielle que nous vivons, nous devons accélérer la transition technologique, économique et environnementale de notre économie. Cela passe par la restauration d'une véritable capacité de créativité et d'innovation. Cela implique de reconstruire un appareil

productif complet – industrie, services, agriculture – à la fois écologiquement durable, économiquement performant et véritablement créateur de valeur ajoutée sociale.

A. Pas d'économie forte sans industrie forte

Il est nécessaire de repenser notre stratégie industrielle pour préparer le modèle de production de demain et conduire sa mutation écologique. Au-delà des difficultés conjoncturelles, l'industrie française et européenne est confrontée à de très graves difficultés structurelles. Le renoncement de l'Etat à orienter le système productif et à limiter l'ouverture des marchés sur la base d'exigences sociales et écologiques a produit des effets désastreux. Les réponses d'urgence et sans vision stratégique se sont avérées coûteuses et inefficaces. Nous refusons l'idée selon laquelle la concurrence internationale nous contraindrait à désindustrialiser la France. L'effort de transition qui nous sera demandé est très important, et il doit se faire le plus respectueusement possible des hommes et de l'environnement. La puissance publique doit se doter d'outils nouveaux à la hauteur des défis à relever. Les aides publiques doivent être concentrées sur la transition technologique vers les secteurs d'avenir et sur la reconversion des salariés, notamment les ouvriers.

L'échec de l'organisation d'un système productif soumis aux seuls marchés réhabilite le rôle de la puissance publique. Mais ce n'est pas d'un nouvel empilage de mesures curatives, sans vision, ou d'un saupoudrage d'aides publiques sans contreparties qui ne profitent qu'aux grands groupes industriels que viendra le sursaut. **La France doit se doter d'un Pôle public d'investissement industriel (2P2I).** Financé massivement, mobilisable rapidement, décliné territorialement sous forme de fonds régionaux d'investissement, adossé à la Caisse des Dépôts, à la Banque de France, à la Banque Postale et à Oséo, ce pôle public de financement et d'investissement industriel sera un outil majeur au service de la politique industrielle nationale. Pour que son rôle de pilotage soit effectif, il a vocation à investir dans une part significative de l'industrie française. Une partie des sommes aujourd'hui consacrées au Crédit Impôt Recherche (CIR), mal ciblé, lui sera attribuée. Les prises de participation seront soumises à des critères stricts, au-delà des indicateurs de performance traditionnels : actionnariat, plan de création d'emplois, dividendes encadrés, excellence environnementale et sociale, présence au capital de dix ans, obligation de réinvestissement dans d'autres PME.

Nous voulons appliquer **une démarche par filières**, pour soutenir celles qui présentent un caractère stratégique particulier (défense, énergie, aérospatiale, médicament) ou qui sont des leviers forts pour la croissance de demain et d'après-demain (transport durable, biotechnologies médicales, éco-industries, tourisme, industries du luxe...). Nous prêterons une importance toute particulière au développement des biens et services numériques, véritable « secteur quaternaire ». Nous soutiendrons le développement des réseaux et technologies numériques en apportant un soin particulier au logiciel libre.

Au sein de ces filières, nous voulons être tout particulièrement attentifs aux PME et aux TPE et nous agissons au niveau des sites de production, en liaison étroite avec les collectivités locales. On considère généralement que la France sait créer des entreprises, mais pas les transformer en entreprises de taille intermédiaire (ETI) et encore moins en grands succès. Les petites entreprises y ont plus de mal qu'ailleurs

à franchir l'étape des premiers développements commerciaux. Les PME y ont des difficultés à croître. Nous souhaitons l'équivalent d'un *Small Business Act* qui favorise les PME et l'innovation (soutiens de trésorerie, accès facilité à la commande publique, raccourcissement des délais de paiement, soutien à l'innovation). Nous veillerons, ce faisant, à imposer des contreparties sociales et environnementales fortes à ces aides publiques. Dans ce cadre, nous soutiendrons fortement l'artisanat, gros employeur et véritable terreau pour les PME.

Nous devons faire le choix de l'innovation et de la connaissance. La France a pris une longueur technologique de retard sur les Etats-Unis et le Japon, qui restent la référence en la matière, mais aussi sur les pays européens les plus innovants : l'Allemagne et les pays scandinaves. L'avenir de notre modèle de développement se jouera, en grande partie, sur le maintien ou la reconquête d'une avance technologique, sur une forte capacité d'innovation, sur l'invention de nouveaux produits. Cela rend impératif l'accroissement de l'effort collectif de la nation pour la recherche et l'enseignement supérieur, le décloisonnement des systèmes de formation, en donnant les moyens nécessaires aux établissements d'enseignement supérieur, la mise en œuvre, en partenariat avec le secteur privé, de grands projets industriels, porteurs d'avenir, et une nouvelle dynamique pour les pôles de compétitivité.

Nous voulons encourager le partenariat entre les pôles de recherche et d'enseignement supérieur et les tissus économiques locaux, en évitant le saupoudrage et en concentrant les aides publiques à la recherche vers les centres et les PME identifiés comme les plus performants. Simplifier le maquis des aides et procédures pour aller vers un guichet unique est indispensable. L'administration, locale comme nationale, doit se mettre au service des PME pour simplifier leur création et leur développement. Il nous semble en effet crucial de parvenir à faire éclore et grandir de vraies entreprises, en évitant le risque d'une généralisation et d'une pérennisation infinie du statut des auto-entrepreneurs, sans vrai contrôle des personnes qui bénéficient de ce statut et des éventuels abus qu'il pourrait engendrer (concurrence déloyale faite aux artisans, risque de généralisation de la sous-traitance de production des grandes entreprises à des salariés isolés).

Enfin, pour décider des grands secteurs qui seront soutenus prioritairement, nous proposons de réunir et consulter chefs d'entreprise, universitaires, chercheurs et représentants des salariés au sein d'un **Comité prospectif**, qui aurait vocation à être permanent et élaborerait une stratégie pour la France permettant d'éclairer les choix pour les vingt prochaines années. Nous croyons indispensable de retrouver un sens de la projection dans l'avenir, à l'exact inverse de l'agitation brouillonne que nous avons observée en France ces dernières années.

Nous affirmons notre attachement aux sites industriels, et nous devons nous doter de tous les outils permettant à la fois d'ouvrir de nouveaux sites et d'éviter la fermeture des sites existants en accélérant leur reconversion. Pour encourager cette reconversion des sites et des salariés et lutter contre les licenciements abusifs, nous souhaitons augmenter le coût des licenciements économiques dans les entreprises florissantes (seuil fixé par branche en fonction du résultat) et instaurer une obligation de remboursement préalable des aides publiques reçues moins de cinq ans avant toute ouverture de procédure de licenciements ou de fermeture de sites. Dans les

cas extrêmes de pratiques manifestement contraires à l'intérêt même de l'entreprise, menaçant volontairement sa pérennité (c'est l'exemple de Molex), nous donnerons la possibilité aux salariés de saisir le Tribunal de grande instance afin de prendre les mesures nécessaires, y compris la mise sous tutelle judiciaire, le temps utile pour faire cesser ces pratiques.

Le contexte d'une économie mondialisée nous impose de développer une stratégie européenne. Cela passera par un renforcement du rôle politique de l'Eurogroupe face à la Banque Centrale Européenne (BCE) pour assurer une gestion plus démocratique de l'euro, plus favorable à la croissance et à l'emploi.

Nous voulons enfin une vraie politique industrielle en Europe et l'émergence de champions européens. La politique de la concurrence ne doit pas faire obstacle à l'émergence de véritables champions industriels européens et d'un tissu compétitif de petites et moyennes entreprises. Nous proposons aussi une Agence européenne de l'Innovation Industrielle (AE2I), adossée à la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le régime des aides d'Etat devra être adapté.

B. L'accès aux biens communs

La marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et pour la planète s'étend désormais aux connaissances, aux cultures, à la santé, à l'éducation, aux communications, au patrimoine génétique, au vivant et à ses modifications. Cette dérive met en danger l'accès de tous aux biens communs et produit de la dépendance alimentaire, sanitaire et culturelle, de la pauvreté et de l'uniformité.

Il s'agit désormais de considérer le développement, l'extension et la défense des « communs » – ces biens et espaces collectifs accessibles à tous et qui échappent au marché –, comme un objectif politique et économique prioritaire.

Le progrès que nous voulons, nous le mesurerons d'abord à l'aune de nos avancées sur le champ de ces biens communs. Il est qualitatif plutôt que quantitatif : nous voulons produire mieux et produire ce dont nous avons besoin, en respectant notre environnement, notre santé et nos valeurs.

Il s'agit d'abord d'environnement, dans toutes ses composantes – air, eau, biodiversité, sols, climat –, dont il nous faut prendre soin après des décennies d'indifférence ravageuse. Chacun doit comprendre que c'est notre survie en tant qu'espèce qui est en jeu.

La réflexion sur un modèle de production plus sobre en ressources est indissociable de celle sur un nouveau modèle énergétique. Pour limiter le changement climatique d'ici 2020, nous devons réduire de 20% au moins nos émissions de CO2 et la consommation générale et porter à 23% la part des énergies renouvelables dans notre production. La réalisation de ces objectifs suppose de s'engager fortement dans la maîtrise de notre consommation et de procéder aux investissements nécessaires (isolation thermique, transports collectifs, fret ferroviaire, etc.). La recherche et l'investissement en faveur des énergies renouvelables doivent être totalement prioritaires (hydraulique, photovoltaïques, éoliennes on et off shore, biomasse, géothermie, marémotrice...). Le nucléaire, inévitable aujourd'hui, devra s'accompagner d'un renforcement de la sécurité et de son contrôle et rester dans le secteur public. Sa part sera progressivement réduite grâce à l'accroissement

des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Nous devons diversifier nos sources d'approvisionnement, grâce notamment à de nouvelles infrastructures (LNG, gazoduc transeuropéen). Un effort particulier devra être fait en faveur de l'adaptation des réseaux aux énergies renouvelables, dont les éoliennes *off shore*, et aux nouveaux services énergétiques (« réseaux intelligents »). Nous devons encourager l'émergence de pôles de compétences technologiques performants et innovants, qui garantiront le maintien en France de l'ensemble des filières de production, de l'amont à l'aval, notamment pour les énergies renouvelables et pour les câbles supraconducteurs, qui permettent le transport d'électricité sans perte sur de très longues distances. **Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de lancer une coopération européenne renforcée en matière énergétique, qui pourrait préfigurer une véritable Communauté européenne de l'énergie.**

Privilégier les biens communs, **c'est aussi consacrer davantage de ressources aux biens qui peuvent être partagés**, qui font société et qui favorisent le vivre ensemble. Or, depuis près de dix ans, les gouvernements successifs de la droite ont procédé à une casse systématique de ces biens communs.

L'éducation est négligée par l'Etat, avec une ségrégation sociale et territoriale toujours accrue, et un réel déclasserement du corps enseignant, alors qu'il s'agit de notre avenir ! Objet d'une prochaine Convention, notre projet éducatif proposera une véritable révolution : méthodes pédagogiques renouvelées, statut des enseignants valorisé, grand plan de rattrapage pour nos universités. Un effort tout particulier sera réalisé pour renforcer l'enseignement professionnel et l'enseignement par alternance. Le chantier est immense et il est décisif. De l'éducation dépend notre émancipation, notre progrès matériel, notre développement individuel et collectif, et notre capacité à relever les gigantesques défis que doivent aujourd'hui affronter nos sociétés. Nous voulons que la France reste un grand pays de création et de transmission de savoir.

La santé fait l'objet d'un mouvement délibéré de privatisation et de déremboursements. La politique de la droite amplifie la désertification médicale de territoires entiers et réduit l'accès aux soins. Pourtant, la capacité à préserver et à améliorer la santé du plus grand nombre nous paraît être un bon indicateur du degré de progrès d'un pays. Nous voulons un système de santé organisé davantage autour de la prévention et nous assumons notre volonté de mobiliser les moyens nécessaires pour garantir à tous un accès à des soins de qualité, partout sur le territoire.

Ouvertement méprisées et tournées en dérision par le président de la République, **la culture et la création ne sont pas des suppléments d'âme mais le ferment de la société que nous voulons.** Nous devons réaffirmer l'accès de tous à une culture de qualité comme une priorité de la gauche. Nous voulons une culture réellement démocratique, qui place les citoyens non seulement en position de *voir* ou d'*écouter*, mais aussi de *faire*, qui leur permette non seulement d'être spectateurs, mais également acteurs. Du spectacle vivant au patrimoine, en passant par les pratiques de loisirs et le livre, la création artistique et la culture ne doivent pas être subordonnées à une stricte logique financière. Nous proposerons au monde artistique de vraies perspectives, à rebours de la politique de casse sociale conduite par la droite.

Dans un contexte de bouleversements majeurs – mondialisation, numérique et internet, il est de notre responsabilité d'inventer les nouveaux modèles démocratiques de l'économie de la culture et de l'information qui ne passent ni par Google, ni par Hadopi, ni par l'ingérence du politique dans la radio et la télévision publique, ni par la soumission des grands médias aux intérêts industriels et financiers. Nous défendons le modèle d'un réseau internet ouvert à tous et régulé démocratiquement face à des logiques d'appropriation privée ou de contrôle politique.

C. Pour une transformation responsable et biologique de notre agriculture

Nous ne renoncerons pas à une agriculture française forte, de qualité, qui permette notre indépendance alimentaire et préserve notre environnement. Cela implique de refuser l'abandon de l'agriculture à des logiques purement financières : les politiques libérales de dérégulation ont obligé les agriculteurs à modifier toutes leurs méthodes de production pour aller vers du toujours plus, quand eux souhaitaient faire mieux et, surtout, vivre décemment de leur production. Ils ne veulent pas simplement survivre sous perfusion grâce à des subventions en se bornant à n'être que de (formidables) paysagistes. Le maintien de paysages ouverts et entretenus justifie des soutiens publics, mais ce ne peut être la priorité d'une politique agricole qui renoue avec le volontarisme.

Dans ce cadre, la juste rémunération des agriculteurs et le maintien de l'activité agricole sur l'ensemble de nos territoires vont de pair avec le développement d'une agriculture durable. Il est nécessaire d'adopter des modes de production agricole économes en énergies et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre. Le basculement d'une agriculture polluante et productiviste vers une agriculture écologique sera aussi le fruit d'un changement profond des comportements et des mentalités des consommateurs. Ces exigences valent également pour une politique de la pêche durable.

Les déséquilibres alimentaires à l'échelle de la planète sont synonymes de carences au Sud et d'excès au Nord. **Il faudra privilégier l'enjeu nutritionnel, qui est aussi un enjeu de santé publique, et répondre aux défis de la sous-alimentation ou de la malnutrition.** En Europe, cela pose avec encore plus d'acuité la question de la réforme - qui ne saurait être synonyme de démantèlement - de la Politique Agricole Commune. La régulation des marchés et le maintien des quotas sont une nécessité. Il s'agit de penser le soutien à l'agriculture européenne autour d'objectifs environnementaux et de santé, c'est-à-dire d'une production de qualité, en conditionnant les aides aux efforts entrepris par les agriculteurs pour améliorer leurs systèmes de production dans le sens environnemental souhaité par tous. Cette approche doit permettre, au nord comme au sud, de relever le défi de la sécurité alimentaire pour les habitants de la planète.

La relocalisation des productions agricoles est une priorité sociale, environnementale et économique. Elle vaut autant pour la France et l'Europe que pour les pays du Sud, qui se sont exagérément tournés vers des productions d'exportation au détriment de leurs besoins intérieurs. Nous voulons encourager le rapprochement entre agriculteurs et consommateurs en privilégiant les circuits courts

sur le transport sur de longues distances des produits et renforcer les producteurs face aux distributeurs.

Changement de mentalité, changement de comportement, mutation de notre agriculture et de la distribution des produits agricoles, toutes ces ambitions, ce ne sont pas uniquement des mesures de sauvegarde pour nos paysans et pour nos paysages. C'est aussi un projet d'avenir : en relocalisant notre production, en assurant sa qualité, nous relocaliserons également des milliers d'emplois, enfin justement rémunérés.

2) Comment produire ? Valoriser le travail et préserver l'environnement

A. Le travail pour s'émanciper

Une politique économique de progrès doit permettre de retrouver une croissance riche en emplois de qualité. L'objectif de nos politiques doit être de tout faire pour atteindre le plein emploi dans les années à venir. Cela suppose une action volontariste pour créer des emplois, pour faciliter l'entrée des jeunes, dans la vie active, pour augmenter le taux d'emploi des femmes et des seniors et pour sécuriser les parcours professionnels. Dans un système de production, où l'emploi à vie dans une même entreprise n'est plus garanti, il importe de définir de nouvelles protections et de nouveaux droits. Ce peut être une chance si la puissance publique est capable de mettre en place des dispositifs concrets qui sécurisent enfin les parcours et qui améliorent les transitions. **C'est le défi de la sécurité sociale professionnelle, qui est comparable, par son ampleur, à celui auquel étaient confrontés les concepteurs de la sécurité sociale en 1945.**

Cette sécurité professionnelle constituera pour les salariés un droit à l'avenir, leur permettant de se projeter dans la vie grâce à la pérennité et à l'effectivité de leurs droits. Nous proposons d'instituer dans ce cadre un dispositif de droits de tirage sociaux qui dote chaque Français d'un compte formation. Crédité au début de la carrière à proportion inverse de la durée d'étude, il sera ensuite abondé au fur et à mesure et permettra à tous les salariés de progresser dans leur vie professionnelle.

La sécurité sociale professionnelle, c'est aussi une assurance chômage étendue. Nous proposons d'avancer vers une indemnisation chômage qui ne laisse personne sans droits. Il s'agit de permettre aux salariés victimes d'un licenciement ou d'une fin de contrat de continuer à bénéficier de droits (protection sociale, congés payés, formation...) et d'une amélioration de l'indemnisation chômage. Cette nouvelle sécurité sociale professionnelle sera financée par une majoration des cotisations sociales des entreprises employant un quota trop élevé de travailleurs précaires et par une révision des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. Le financement du système de formation professionnelle devra être entièrement revu. Ce dispositif devra également permettre de renforcer les droits et le statut des petits entrepreneurs et des non-salariés.

Il ne suffit pas d'assurer l'insertion de tous dans un dispositif d'allers-retours sécurisés entre périodes d'emploi, de formation ou de congés. Il est de notre devoir le plus urgent, en tant que progressistes, de **garantir la qualité du travail** afin d'éviter les

souffrances de tous types et le juste partage des richesses au sein de l'entreprise. Sous l'effet du passage au capitalisme financier, le travail s'intensifie, la gestion des ressources humaines se détourne de l'humain et le travailleur est de plus en plus isolé. On ne peut plus agir dans le domaine du travail et de l'emploi en ignorant que 70 % des salariés travaillent désormais au contact de l'ordinateur, que la population active passe près de 40 % de son temps de travail devant un écran-clavier. Les conséquences de cette triple évolution sont lourdes. Par-delà les cas les plus emblématiques – on pense naturellement aux suicides à France Télécom – ce sont des millions de travailleurs qui perdent prise sur leur travail et en souffrent.

Il nous faudra reconstruire un droit du travail protecteur des salariés après les années de démantèlement par la droite. En le réduisant au « travailler plus pour ne pas gagner plus » et en privilégiant systématiquement la rente et la finance, la droite dévalorise et dégrade le travail. Nous reviendrons sur les dispositifs ayant dégradé les 35 heures et sur la remise en cause du repos dominical. Le droit des salariés à s'exprimer sur leurs conditions de travail devra être renforcé, dans le prolongement des lois Auroux, ainsi que le droit syndical dans les petites entreprises. Les conditions de travail devront faire l'objet d'une concertation approfondie entre tous les acteurs (salariés, organisations syndicales, direction, employeurs, CE, CHSCT, médecins du travail ou CTP et CHS) et les cotisations sociales pourront être modulées en fonction de la signature d'un accord dédié : mieux dialoguer permettra de mieux travailler. La capacité de prévention et de contrôle des CHSCT et de la médecine du travail devra être renforcée, en améliorant l'indépendance et en renforçant leurs moyens. Notamment, les médecins du travail intervenant dans les grandes entreprises ne pourront plus être directement salariés par celles-ci. Pour autant, elles continueront de verser l'équivalent de leur rémunération aux organismes employeurs. Des structures de référence, à l'échelle du bassin d'emploi, permettront de lutter contre la souffrance au travail dans les établissements de moins de 50 salariés. Le recours au CDI sera favorisé, notamment grâce à la majoration des cotisations sociales des entreprises employant un quota trop élevé de travailleurs précaires. Le respect et l'extension des droits des salariés seront nécessairement accompagnés d'un renforcement des moyens de l'inspection du travail et du dispositif de sanctions (financières et pénales) permettant de les faire effectivement respecter. Le rôle de la négociation collective se renforcé à tous les niveaux. De même, les instances faisant vivre le paritarisme dans les fonctions publiques doivent être confortées.

La question du partage des richesses au sein de l'entreprise mérite d'être aujourd'hui posée dans des termes nouveaux. Les écarts de rémunération ont atteint des proportions qui étaient déjà injustifiables et qui le sont devenus plus encore depuis la crise. Les dirigeants des groupes du CAC40 ont vu leurs salaires augmenter de 400% en 8 ans, quand les salaires des travailleurs du secteur privé ont timidement augmenté en moyenne de 3,5%. Nous retenons l'idée d'une proportionnalité entre les revenus à l'intérieur des entreprises. Nous proposons qu'au sein des entreprises qui ont une participation publique dans leur capital, les rémunérations soient comprises dans une échelle de l'ordre de 1 à 20. Dans les autres, l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration, après consultation du comité d'entreprise, devra fixer ce ratio.

La hausse des salaires reste l'objectif prioritaire. Nous instituerons une conférence salariale annuelle avec pour objectif de rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée et des gains de productivité. Elle s'attachera à la réduction des écarts de rémunérations. Afin d'inciter à la revalorisation des salaires, nous souhaitons appliquer un système de bonus/malus aux cotisations des entreprises en fonction de la conclusion ou non d'un accord salarial. L'augmentation du SMIC demeure un levier fort de l'intervention publique afin d'améliorer les conditions de vie des salariés les plus modestes. Sa revalorisation sera au cœur de notre politique salariale après des années d'abandon par la droite. **Dans le même esprit, il faudra enfin garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**

L'emploi des jeunes, notamment le premier emploi, sésame aujourd'hui si difficile à obtenir quel que soit le diplôme, doit être facilité. Plutôt que par des contrats dédiés au rabais, type CPE, qui font des jeunes travailleurs des variables d'ajustement, cela passe par la mobilisation collective et coordonnée de tous les acteurs – puissance publique, entreprises, établissements de formation – afin de les accompagner au mieux dans leurs projets. Mais il est du rôle de l'Etat de permettre à chaque jeune de se consacrer pleinement à ses études. La création d'une allocation d'autonomie y concourra. Le diplôme reste la meilleure garantie pour obtenir un emploi stable. Les stages doivent être un complément à la formation. Ainsi, ils doivent être courts, rémunérés, intégrés dans le cursus, pris en compte pour le calcul des droits à la retraite et en aucun cas être des emplois déguisés. Pour protéger les jeunes dans leur parcours d'insertion vers un emploi durable, une aide à la recherche du premier emploi et à la création d'entreprise doit être mise en place. Ce sont autant de leviers, avec le droit à l'autonomie, pour libérer le formidable potentiel d'énergie, d'innovation et de richesse de la jeunesse, au profit des jeunes travailleurs et de l'économie toute entière.

L'entreprise est le lieu principal de la création de richesse et un « bien social » dont toutes les parties prenantes ont chacune leur mot à dire sur les grandes orientations. On ne peut pas se plaindre constamment de l'absence de dialogue et ne pas se donner les moyens de le renforcer. À cet égard, la démocratie sociale doit être renforcée – ou instaurée, dans les TPE, par la mutualisation des structures au niveau du bassin d'emploi. Nous souhaitons notamment que les instances représentatives du personnel aient enfin accès à une information loyale régulière sur la situation, les grandes politiques ou les projets de leur entreprise. Dans notre vision de l'entreprise, les salariés ont également vocation à être présents dans les instances de décision. Nous proposons d'aller vers la généralisation de la présence des représentants des salariés dans les conseils de surveillance des entreprises (ce qui passe par la généralisation du modèle avec conseil de surveillance et directoire). Il nous faut également réfléchir au meilleur moyen d'associer des représentants des intérêts territoriaux et environnementaux. Nous sommes convaincus que la meilleure prise en compte des différentes parties prenantes des entreprises permettra une compétitivité renforcée dans le temps.

Un pan entier de l'économie française offre des perspectives en matière de pouvoir dans l'entreprise, de partage des richesses et de conditions de travail : **l'économie sociale et solidaire (ESS)**. Celle-ci représente déjà près de 10% de l'emploi salarié national hors agriculture et 8% des salaires en France en regroupant des statuts et

des secteurs d'activités très hétéroclites. Ces associations, coopératives, mutuelles ou fondations s'organisent démocratiquement avec l'objectif de répondre à des besoins sociaux plutôt que de faire du profit, et mettent davantage l'accent sur la rémunération du travail que sur celle du capital. Nous souhaitons encourager l'essor de l'ESS, en facilitant et en protégeant la reprise d'entreprise par les salariés sous forme de SCOP (Société Coopérative de Production) ou de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et en favorisant leur émergence dans les secteurs stratégiques qui doivent être mis à l'abri de toute OPA. Plus généralement, avec toutes les structures du tiers secteur, nous voulons passer d'une logique de subvention à une logique de régulation stratégique et d'investissement, par exemple en créant une fonction de banque de l'entrepreneuriat social. La crise actuelle et les remises en cause qu'elle provoque peuvent permettre à l'ESS de renaître comme l'un des piliers de notre nouveau modèle de développement. Le mouvement coopératif remet l'homme au centre de l'économie sans renoncer à la performance.

B. La société de la création plutôt que la tyrannie de la finance

Le nouveau modèle implique de rompre avec la course à la pseudo-performance. Les indicateurs de « performance » que nous utilisons aujourd'hui, à toutes les échelles – le PIB pour un pays ou une région, le cours boursier pour une entreprise cotée (ou même, pour toutes, le seul chiffre d'affaires), la quantité d'actes de service public, le nombre de tâches effectuées par un travailleur – sont au mieux incomplets, au pire pervers et contre-productifs. Dans le secteur privé, les quelques indicateurs retenus par le capitalisme actionnarial pour mesurer la performance de l'entreprise, privilégiant la rentabilité financière et exerçant une pression écrasante à la baisse des coûts de production, à commencer par les postes et les salaires, ne tiennent pas compte de sa politique sociale et environnementale, ni de son respect du territoire où elle est implantée. C'est le cas, aussi, par exemple en matière de sécurité, où les objectifs quantitatifs conduisent les policiers et les gendarmes à « faire du chiffre » au détriment de leur véritable métier, qui est de lutter contre l'insécurité et la délinquance.

Loin d'être neutres, ces indicateurs déterminent malgré nous notre société sans qu'ils aient été démocratiquement discutés et choisis: c'est une société dans laquelle ce qui compte, c'est d'avoir toujours plus dans le court terme au lieu de favoriser le progrès social et écologique.

Nous ne reconstruirons une économie forte qu'en changeant de logique. Cela veut dire commencer par remettre la finance au service de l'économie réelle et réorienter le financement privé et l'épargne vers des investissements à long terme.

Une réforme d'ensemble du système financier est donc une priorité essentielle. Pour y parvenir, les produits dérivés devront être limités, la régulation du secteur bancaire devra être renforcée (notamment par le durcissement des « ratios prudentiels »), les organes de contrôle et de supervision étoffés. Les produits financiers les plus exotiques doivent être interdits, à l'image, non exclusive, des titres qui utilisent des multiplicateurs ou encore des options ou des opérations de vente à découvert qui ne requièrent aucune mise de fond. Des taxes annuelles devront être établies à la fois pour limiter les bonus qui atteignent des montants

indécents (la droite ayant échoué à enrayer le phénomène) et les produits financiers qui créent un risque systémique. Au-delà des mesures techniques, il est aujourd'hui souhaitable, comme l'a proposé le Président Obama (plan Volcker), de limiter la taille des établissements qui conduisent des activités spéculatives et de séparer les activités de dépôt et d'investissement. Nous devons aussi inciter les banques à se réorienter vers le financement de proximité de l'économie, notamment des PME, et à participer à l'effort de reconversion de notre économie. Il est, par ailleurs, déraisonnable de laisser les banques évaluer elles-mêmes le niveau de risque de leurs actifs, sachant que la collectivité doit *in fine* assumer leur risque de faillite. Il n'y aura pas à l'avenir de sauvetage des banques sans entrée de l'Etat au capital et au Conseil d'administration. Nous proposons d'établir en Europe une agence de notation publique sous l'égide de l'Eurogroupe. Pour limiter la spéculation et financer le développement et la transition écologique, nous sommes favorables à l'instauration d'une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin). C'est une autre manière d'inciter les capitaux à se tourner vers des investissements productifs de long terme plutôt que vers une rentabilité immédiate.

C'est dans cette perspective aussi que nous **relancerons l'innovation et la création**. Les innovations qui comptent émergent presque toujours au croisement de plusieurs métiers et domaines de connaissance. Nous devons lever les barrières, favoriser toutes les formes de collaboration. Les pôles de compétitivité ont, pour les meilleurs d'entre eux, commencé à le faire, mais ils demeurent souvent trop étroitement sectoriels et trop exclusivement focalisés sur l'innovation à vocation économique. Nous devons encourager d'étroites coopérations entre la recherche publique et la recherche privée, dans le respect des missions de chacun, en toute indépendance et sans faire des laboratoires publics des sous-traitants des entreprises. Nos entreprises doivent enfin reconnaître, en leur donnant toute leur place en leur sein, les talents et qualifications scientifiques, en particulier des docteurs, dont la formation leur permet d'être des « passeurs de recherche » entre elles et les laboratoires. Plus largement, nous devons construire des "écosystèmes" d'innovation, lieux d'échange et de partage : innovateurs qui expérimentent, chercheurs et universitaires qui réfléchissent et explorent, consultants, acteurs publics qui fixent des objectifs (sociaux, sanitaires, environnementaux...), capital-risque pour financer et aider à définir les projets à vocation économique.

La fiscalité sera un outil majeur pour cette réorientation de la finance vers l'économie et de l'économie vers la création, l'innovation et la valorisation du travail. Nous pensons que la bonne imposition des entreprises est celle qui contribue à favoriser l'investissement et les fonds propres et dissuade la distribution de revenus exorbitants du capital aux actionnaires. D'où la proposition de moduler le taux de l'impôt sur les sociétés selon que les bénéfices sont réinvestis ou distribués sous forme de dividendes ou de rachats d'actions. Au-delà, depuis quelques années, force est de constater que le taux effectif d'imposition des grandes sociétés françaises reste très inférieur au taux nominal de l'impôt sur les sociétés et se situe aujourd'hui autour de 13%. Les entreprises moyennes acquittent en pourcentage plus que celles-ci, or ce sont elles qui embauchent et dont on doit encourager la croissance.

Il nous faudra remettre en cause l'ensemble des régimes fiscaux dérogatoires qui sont venus terriblement compliquer le code général des impôts. La droite,

de ce point de vue, agit de façon bien incohérente : elle, qui a si fortement critiqué la gauche au pouvoir, s'est montrée particulièrement zélée dans le domaine de la création d'usines à gaz fiscales ! Au final, la multiplication des niches fiscales permet des diminutions souvent injustifiées, et en tout cas non évaluées, de l'imposition due par certaines entreprises. Certains mécanismes mériteraient d'être réexaminés, comme le dispositif du crédit impôt recherche, qui bénéficie, pour des montants importants, en priorité aux entreprises les plus profitables, et insuffisamment aux entreprises petites et moyennes, lesquelles auraient pourtant le plus besoin d'être accompagnées dans leurs efforts de recherche et de développement. D'une manière générale, nous proposons une concentration des avantages fiscaux vers les PME, les entreprises les plus en difficulté et celles susceptibles de créer le plus d'emplois. D'où la proposition consistant à élargir la part des bénéfices des PME-PMI pouvant bénéficier du taux réduit d'imposition des bénéfices.

La notation des entreprises est un autre enjeu important. Nous proposerons de créer de nouvelles normes comptables européennes qui intégreront l'empreinte écologique et les critères sociaux (structure de l'emploi, niveau des rémunérations...) dans le bilan des entreprises avec une obligation de bilan pays par pays pour les multinationales.

C. Préserver l'environnement : produire différemment pour répondre au défi de l'écologie

Poursuivre dans la voie de notre modèle de production actuel conduira, à très court terme, à des catastrophes sanitaires, environnementales et humaines, dont les conséquences économiques et sociales seraient pires encore que l'inaction et le laisser-faire. Face à cette crise qui menace l'humanité, nos modes de production et de consommation doivent changer. Le progrès scientifique et technique ne suffira pas, seul, à faire face aux défis.

À l'inverse, la prise en compte de ces périls appelle un modèle de production qui réduise notre empreinte écologique en étant moins gourmand en énergie et en matières premières. Il faut accélérer le « découplage » entre la croissance et ses impacts environnementaux. C'est aussi un formidable levier pour réorienter une économie qui n'assure plus la prospérité et le plein emploi comme par le passé. Le développement des circuits courts ou l'économie de la « fonctionnalité » peuvent donner lieu à la création de très nombreux emplois. Dans un monde dont les ressources naturelles sont limitées, nous croyons à un autre modèle de production : **l'éco-production.**

L'éco-production doit tout d'abord être économe en ressources naturelles épuisables et valoriser de manière croissante les matières aujourd'hui peu exploitées (biogaz, biomasse, déchets, etc.).

Elle doit se fonder sur la qualité, l'utilité, la durabilité des produits. L'objectif ne doit plus être de vendre toujours plus de produits, mais d'augmenter leur durée de vie et d'utilisation. Ainsi, les producteurs auront intérêt à augmenter cette durée de vie et à faciliter la « réparabilité » des produits.

Pour favoriser **ces nouvelles méthodes de production**, la commande publique sera soumise à une notation social-écologique des entreprises. Assurée par une agence

publique, cette notation prendra en compte l'empreinte écologique de la production et les pratiques sociales de l'entreprise. Ce sera un critère d'éligibilité pour l'ensemble des appels d'offre publics.

Les socialistes **croient dans les vertus de la fiscalité pour accélérer les indispensables changements de comportement environnementaux**. Cependant, une telle fiscalité n'est acceptable que si elle tient compte, elle aussi, des facultés contributives des ménages. Nous souhaitons généraliser le principe de l'éco-conditionnalité au plus grand nombre de financements ou soutiens publics : éco-conditionnalité des allègements de charges pour les entreprises et une TVA éco-modulable. La TVA pourra faire l'objet de baisses ciblées en fonction de critères environnementaux. Cette mesure est à articuler avec la mise en place d'une contribution climat-énergie ambitieuse et redistributive sur critères de revenus et non de consommation. Nous refusons la taxe carbone Sarkozy, injuste et inefficace. Mais une contribution climat-énergie efficace et englobant l'électricité pourrait être mise en place et compensée par une « prime pour l'environnement » plus élevée, réservée aux ménages modestes et aux revenus moyens (dont le budget est plus dépendant du prix de l'énergie), ce qui est réalisable dans le cadre de la réforme de la fiscalité des revenus que nous proposons.

Ce nouveau modèle de production redonnera du pouvoir d'achat au consommateur. Aujourd'hui, l'obsolescence programmée des produits (télévisions, téléphones et ordinateurs notamment), impose un cycle très rapide de remplacement des biens, érodant d'autant le pouvoir d'achat au détriment des services, de la culture et des loisirs. Un effort particulier en matière d'information des consommateurs devra d'ailleurs être fait. Avec la création d'une action de groupe à la française, cela leur permettra de retrouver du pouvoir et une véritable liberté de choix. La « vérité des coûts » doit devenir la norme : quel coût social est inclus dans ce que j'achète ? Quel coût environnemental ? Quelle durabilité puis-je en attendre ? L'éco-labellisation et l'éco-certification devront être rationalisés et développés. Le système des forfaits (téléphone, internet, télévision), qui enferment les consommateurs pour des durées que rien ne justifie, devra être redéfini. S'agissant de l'eau et de l'énergie, qui sont des services constitutifs de notre bien être collectif, la puissance publique doit retrouver sa capacité à mettre en œuvre des politiques notamment tarifaires assurant l'égal accès de tous à ces biens publics indispensables.

Les leviers des changements éco-responsables se situent souvent au niveau local. La fiscalité locale doit être plus juste et plus écologique. Pour accélérer la mutation urbaine vers des villes durables, attractives et solidaires, il faudra favoriser tous les modes de déplacement sobres et non polluants, l'éco-construction et les emplois localisés.

D. Un nouveau contrat avec le monde et un nouveau contrat social européen pour une mondialisation solidaire et maîtrisée

Un nouveau contrat social avec l'Europe

L'Europe, les peuples qui la composent, les citoyens qui la font vivre, sont inquiets. La discorde entre Etats membres mine sa capacité à sortir de la crise et à trouver un nouveau souffle. L'Union européenne s'applique depuis quelques

années à elle-même des concepts économiques contestables et oublie ses intérêts fondamentaux. Nous, socialistes, sommes porteurs depuis les origines de l'idéal européen, un idéal fondé sur la volonté de régler dans la paix et la démocratie les différends entre nations, de rechercher une prospérité partagée, de défendre un modèle social et même de civilisation.

Le modèle économique et monétaire européen ne sera ni viable ni partagé tant qu'il reposera sur la concurrence fiscale et sociale dans le marché intérieur et sur la modération salariale comme stratégie de compétitivité pour les Etats membres. Il faudra rechercher avec nos partenaires allemands une attitude plus coopérative.

Donner un nouveau souffle politique à l'Europe implique d'engager une nouvelle étape dans la coopération entre les socialistes européens. **C'est pourquoi, nous proposons un nouveau contrat social européen.** Nous voulons donc porter, avec nos partenaires sociaux-démocrates européens, une philosophie économique réorientée, volontariste et pragmatique en Europe.

Nous voulons passer de la gouvernance faible à un véritable gouvernement économique européen. Nous voulons mettre au cœur des politiques et des stratégies de croissance européenne le nouveau modèle de développement économique, écologique et social que nous appelons de nos vœux. C'est l'enjeu de la déclaration de principe que nous proposons d'élaborer avec les socialistes européens. Cela supposera aussi de mener une politique fondée sur la coordination des politiques nationales et le refus des stratégies non-coopératives. Sans rouvrir le débat institutionnel, nous proposerons des inflexions importantes et la renégociation de directives contestables. Le gouvernement économique appelle, par exemple, de nouvelles impulsions via un budget communautaire notablement augmenté. Il exige que la politique monétaire prenne en compte parmi ses objectifs la croissance et l'emploi et non plus seulement la stabilité des prix. Il est temps de tirer les conséquences inéluctables de l'instauration de l'euro. Nous avons une monnaie unique ; il nous faut désormais un véritable budget fédéral appuyé sur un impôt européen et sur une capacité d'emprunt de l'Union pour mettre en œuvre des projets structurants d'intérêt européen, avec la création de titres de dette européens. Cette politique économique doit s'accompagner de la mise en œuvre progressive d'un « serpent fiscal » européen. Elle sera complétée par de nouvelles règles évitant que les dépenses d'avenir (éducation, santé, recherche, infrastructures...) soient traitées de la même façon que les dépenses courantes pour apprécier le respect du pacte de stabilité.

Nous proposons aussi la mise en place d'un mécanisme européen de stabilité financière, permettant de doter la zone euro d'un véritable instrument de solidarité, un Fonds Monétaire européen, pour protéger les Etats membres en difficulté des spéculateurs, et d'intégrer la croissance, l'emploi et la convergence sociale comme objectifs aux mêmes titres que les aspects monétaires et financiers. Cette nouvelle politique économique européenne repose aussi la question fondamentale d'une véritable politique industrielle et commerciale européenne évoquée précédemment.

Pour une mondialisation solidaire et maîtrisée

Dans les pays développés, la mondialisation libérale entraîne souvent la désindustrialisation, des délocalisations et la remise en cause des progrès sociaux

issus des Trente Glorieuses. Dans les pays en développement, les politiques commerciales adoptées par les pays du Nord suscitent également la colère et l'inquiétude. Si de nombreux pays connaissent le décollage économique, cela se fait souvent en laissant de côté et dans la pauvreté des pans entiers des peuples.

Les socialistes veulent imposer une autre conception de l'échange international, qui replace le commerce au service du développement, de la justice et du progrès. C'est dans le cadre européen que doit être conclu ce nouveau contrat pour une mondialisation solidaire et régulée. Son objet consistera à substituer au libre-échange, principe structurant du système commercial actuel, le juste échange, c'est-à-dire un système commercial régulé, loyal et équitable, respectueux des hommes et de l'environnement. L'essor des échanges commerciaux internationaux n'a de sens que s'il contribue au développement économique, à l'emploi, à l'élévation du niveau social, des conditions de travail et de rémunération dans les pays qui y prennent part. Il doit s'accompagner de la promotion du travail décent et d'un véritable respect des droits des travailleurs et des droits syndicaux.

La refonte du système commercial international passe d'abord par une bataille des normes au service d'un nouveau modèle de développement à l'échelle internationale. Malgré le dogme du libre-échange, tous les pays ont conservé en pratique de nombreuses barrières tarifaires, normatives ou techniques. L'échange doit devenir plus équitable : l'ouverture doit se faire sur la base de la réciprocité, ce qui exige de lutter contre les nouvelles formes de dumping fiscal, monétaire, social et environnemental. Dans ce but, les normes internationales en matière de santé publique, de droit du travail, de protection de l'environnement ou de diversité culturelle doivent être mieux respectées, et les « labels » éthiques et environnementaux doivent être développés sous l'égide et le contrôle de la puissance publique. Les normes sociales, sanitaires, culturelles et environnementales doivent acquérir une valeur juridique qui les rende opposables aux principes du libre commerce dans le cadre de l'OMC. A plus long terme, l'OMC devrait être soumise à l'ordre juridique de l'ONU et un « Conseil de Sécurité Economique », chargé d'arbitrer les conflits de normes internationales, devra assurer la primauté des normes non marchandes pour garantir le progrès social et humain.

Nous devons passer du « libre-échange » au « juste échange ». Là où des filières économiques sont menacées de disparaître ou en cas de non réciprocité des règles d'accès aux marchés avec nos partenaires commerciaux, la mise en place de tarifs extérieurs communs spécifiques comme il en existait à l'origine des Communautés Européennes, pour des durées limitées, ainsi que des mesures de sauvegarde, sont des outils qu'il faut nous réapproprier. Pour en finir avec le dumping social et environnemental, nous proposerons au niveau européen une nouvelle politique commerciale de « contributions sociales et environnementales » (contribution climat-énergie aux frontières, mesures antidumping), appliquées aussi longtemps que nécessaire pour rétablir les conditions d'un « juste échange » entre les grands ensembles régionaux. En prenant en compte la situation des pays les plus pauvres, elles permettront de favoriser les productions respectueuses de l'environnement et des normes sociales partout dans le monde. Le produit de ces droits ira alimenter un budget européen consacré à la coopération et au développement.

L'OMC et l'Union Européenne doivent replacer le commerce au service du développement des pays les plus pauvres, soumis à une libéralisation trop rapide des échanges qu'ils ne sont pas en mesure d'affronter. La négociation des Accords de Partenariat Economique (APE) avec les pays les moins avancés doit être remise à plat. Les clauses de sauvegarde, les clauses d'industrie naissante et les périodes de transition doivent être maintenues suffisamment longtemps pour accompagner la diversification des économies en développement. Les Etats-Unis et l'Europe doivent également garantir aux pays les plus dépendants de leurs exportations dans ces domaines un accès effectif au marché. Concernant l'aide au développement, tous les pays développés doivent maintenir l'objectif de 0,7% du PIB consacré à l'Aide Publique au Développement (APD). En France, la droite a largement manipulé les chiffres officiels, qui sont très supérieurs à la réalité de l'aide. Nous voulons augmenter la part et le volume des dons au détriment des prêts.

Les paradis fiscaux jouent un rôle parasitaire majeur dans le développement des pays du Sud. Les multinationales utilisent les transactions entre leurs propres filiales pour y déplacer leurs profits, qui échappent de fait à toute taxation. La transparence doit être fortement accrue, à la fois sur les territoires « à risque » en matière de blanchiment d'argent, de régulation bancaire et de fiscalité, et sur les acteurs qui bénéficient des services des paradis fiscaux. Le secret bancaire devra être interdit dans l'Union européenne pour permettre à l'Europe d'obtenir sa disparition progressive dans tous les Etats qui vivent de l'évasion et de la fraude fiscale.

La question agricole et alimentaire devra faire l'objet d'une attention spécifique. Le Nord dispose des moyens réglementaires et technologiques pour empêcher les périodes de pénuries et l'envolée des prix alimentaires qui interviennent désormais régulièrement, comme lors des « émeutes de la faim » en 2007. La réforme de la FAO, la diffusion des technologies agricoles et la fin de la spéculation sur les denrées alimentaires constituent un préalable à l'amorce d'un juste échange entre le Nord et le Sud.

Pour l'Europe, un espace pertinent de coopération se dessine : celui de la coopération euro-méditerranéenne et, au-delà, euro-africaine. Un tel ensemble de 2,5 milliards d'individus pourrait agir de manière décisive en faveur d'une mondialisation plus juste et peser dans les négociations commerciales internationales pour l'élévation des normes sociales et écologiques.

*

3) Comment distribuer ? La justice et la solidarité au cœur du nouveau modèle

Nous voulons mettre la fiscalité au service du nouveau modèle, d'une meilleure croissance, de la justice sociale et du développement durable. L'économie de l'innovation et de la connaissance, la société du vivre ensemble et la social-écologie doivent guider notre révolution fiscale.

A. Mieux partager les richesses : une révolution fiscale

Notre fiscalité est aujourd'hui totalement inapte à remplir les fonctions de redistribution et d'orientation des choix des agents économiques qui sont normalement les siennes. De plus en plus, notre système favorise la rente au détriment du travail et de l'esprit d'entreprise : injuste socialement, il s'avère aussi économiquement inefficace. L'impôt doit favoriser une meilleure répartition des richesses dans notre pays. Il doit ainsi permettre que les cartes soient un minimum rebattues à chaque génération. Or la concentration du patrimoine en France est, sans commune mesure, supérieure à celle des revenus.

Les mesures fiscales de la droite ont accentué l'injustice du système. En 2009, 16 350 contribuables ont bénéficié du bouclier fiscal, pour une restitution moyenne de 35 814 euros par personne. Les mille contribuables les plus favorisés ont touché un chèque moyen de 316.000 euros. L'ensemble des mesures injustes de la droite seront supprimées, à commencer par le bouclier fiscal.

La mise en place d'une fiscalité écologique, notamment la contribution climat-énergie, sera un élément clef de cette révolution fiscale.

Un grand impôt citoyen sur le revenu

La taxation fiscale et sociale des revenus du travail a perdu l'essentiel de son caractère redistributif, alors même que l'autre grande composante de la fiscalité, l'impôt sur la consommation (TVA, TIPP), pèse beaucoup moins sur les hauts revenus que sur les plus modestes, malgré un taux en apparence égal pour tous. La gauche doit s'attacher à rétablir une véritable progressivité de l'imposition des revenus d'activité par une fusion des prélèvements, afin de favoriser les revenus modestes et moyens. Le barème retenu devra pleinement tenir compte de l'extrême concentration de ces revenus : 10 % des Français perçoivent le quart des revenus d'activité, les deux tiers des revenus du patrimoine et plus de 80 % des revenus exceptionnels (plus-values de valeurs mobilières, pour l'essentiel).

Notre principe directeur est que la redistribution s'opère par la progressivité. La réforme d'envergure que nous préconisons passe donc par la **fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG pour constituer un seul impôt progressif, prélevé à la source.** Cette fusion permettrait à l'impôt sur le revenu de peser plus qu'aujourd'hui dans les ressources fiscales de l'Etat. Le nouvel impôt devrait être rendu plus progressif que l'actuelle combinaison de l'impôt sur le revenu et de la CSG.

Nos concitoyens sont les victimes de la complexité et du manque de lisibilité de l'ensemble des impositions sur le revenu. Ils mesurent mal le poids respectif de chacune, et ils considèrent, parfois à raison, que la contribution de chacun n'est pas ajustée à son revenu. Cette réforme permettrait également d'intégrer et de refonder l'ensemble des dispositifs du RSA (Revenu de Solidarité Active) et de la PPE (Prime pour l'Emploi).

Afin de moderniser l'impôt et de le mettre en phase avec des évolutions sociologiques importantes, dues notamment à l'accroissement du travail des femmes dans notre société, nous souhaitons aller vers une **individualisation progressive de l'impôt et des prestations sociales,** qui est la condition nécessaire de l'instauration du prélèvement à la source. Nos concitoyens y gagneront en simplicité et en facilité

de paiement. Le prélèvement à la source, qui permet le versement de revenus nets d'impôt, est d'autant plus souhaitable que nombre de nos concitoyens connaissent des évolutions et ruptures professionnelles plus fréquentes que par le passé.

En résumé, nous sommes persuadés qu'un ensemble de réformes s'impose afin de mettre en place un véritable impôt citoyen sur le revenu. Accompagnant les choix familiaux, simplifiant le maquis des différents prélèvements et assurant une plus grande justice, cet impôt permettrait de rétablir plus de solidarité et d'égalité devant le prélèvement fiscal et social, sans alourdissement de son poids global.

Pour les personnes à très hauts revenus cumulant le bénéfice des niches fiscales, une imposition minimale alternative, ou un réel plafonnement des niches, devra être instauré : il n'est pas acceptable qu'un contribuable aisé puisse réduire très fortement son impôt voire y échapper grâce à ces dispositifs dérogatoires.

Faire participer le capital à la solidarité nationale

La justice sociale impose également de remédier à une aberration : la taxation des revenus du patrimoine est beaucoup plus faible que celle des revenus du travail. Dans une économie mondialisée, la volatilité des capitaux est une réalité. Pour autant, contrairement aux discours de la droite, elle ne justifie pas la réduction systématique des prélèvements sur les revenus financiers ou sur les plus-values de cession de valeurs mobilières. Aux argumentaires irrationnels sur les risques de délocalisation des patrimoines et des contribuables, il faut opposer une approche fondée sur les comparaisons internationales, qui montrent que la France ne fait pas partie des pays qui font fuir les capitaux, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Une marge de manœuvre existe : elle doit être pleinement utilisée.

Il faudra rétablir une véritable imposition du patrimoine, via une refondation de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), qui a été progressivement vidé de son sens par les réformes successives de la droite. L'imposition sur les successions a connu une évolution parallèle. La droite, en décidant l'exonération de 95 % des successions, alors que 75 % échappaient auparavant à l'impôt, a mis en place un système qui généralise la transmission, à la génération suivante, des patrimoines eux-mêmes hérités. Les inégalités de patrimoine sont, dès lors, reconduites de génération en génération, sans limitation dans le temps, et même accrues, puisque ces patrimoines sont fréquemment productifs de revenus. Nous sommes donc favorables à la remise à plat de l'imposition des successions, afin qu'elle cesse de constituer un obstacle à l'égalité. Pour empêcher la constitution d'une société de rentiers, les successions les plus importantes devraient être soumises à des droits plus élevés que cela n'est désormais le cas à la suite des réformes de Nicolas Sarkozy. Il faut faire en sorte qu'un impôt juste et bien calibré soit acquitté par les héritiers fortunés au moment où les très grosses fortunes et les patrimoines les plus importants changent de mains.

La lutte contre l'évasion et la fraude fiscales des particuliers et des entreprises, notamment multinationales, sera également au cœur de notre révolution fiscale. Nous ne pouvons nous permettre un manque à gagner évalué, en 2006, entre 42 et 51 milliards d'euros par an.

Une fiscalité locale juste

L'injustice fiscale sera également combattue en matière d'impôts locaux. Le préalable à toute réforme est la diminution des inégalités entre territoires par une péréquation entre collectivités. La fiscalité locale devra également garantir l'autonomie des collectivités territoriales, ainsi que des ressources suffisantes et durables. Pour mettre en œuvre ces principes, nous proposons : l'équilibre entre les impôts qui pèsent sur les entreprises et sur les ménages, alors que la réforme du gouvernement pénalise ces derniers ; pour les taxes pesant sur les ménages, notamment la taxe d'habitation, une plus grande justice ; pour l'impôt économique, le maintien du lien avec le territoire. En outre, la progressivité de la fiscalité sur les plus values foncières et immobilières pour lutter contre la spéculation sera introduite.

Le nécessaire redressement des comptes publics

Cette nouvelle politique fiscale couplée à une politique de retour à une croissance durable et sélective permettra d'engager le nécessaire redressement des comptes publics. Les socialistes sont favorables à des politiques budgétaires contracycliques. Comme l'illustre la crise actuelle, l'Etat doit pouvoir financer les politiques de relance nécessaires pour contrer les récessions, en mobilisant, le cas échéant par l'emprunt, l'épargne excédentaire. Il doit maintenir sa capacité à investir pour l'avenir. Réciproquement, lorsque l'économie retrouve la croissance, les excédents doivent être affectés au désendettement.

L'efficacité de l'outil budgétaire, déjà amoindrie par le poids du paiement des intérêts, finira par disparaître si les comptes publics ne sont pas assainis. Au surplus, prélever chaque année 40 milliards d'euros d'impôts sur la collectivité nationale pour rémunérer le capital emprunté par l'Etat conduit à une redistribution à l'envers massive, non seulement entre les classes sociales, mais aussi entre les générations.

Le retour à l'équilibre budgétaire en période de croissance et la réduction de la dette publique comme de la dette sociale, qui pèsent sur les générations futures et grèvent le financement des services publics comme des dépenses d'avenir, s'imposent donc comme un objectif.

Notre politique permettra le retour de la croissance, qui améliorera la situation des finances publiques. Et nous accompagnerons ce retour de la croissance d'un plan de désendettement. Le financement de nos politiques nouvelles et ce nécessaire redressement des comptes publics supposeront la mobilisation de nouvelles ressources : notamment la suppression des mesures fiscales de la droite à commencer par le bouclier fiscal, la suppression d'une partie des niches fiscales et sociales et l'élévation de la fiscalité sur le patrimoine.

Avec une politique fiscale plus juste et mieux répartie, avec des politiques publiques recentrées autour des priorités d'avenir et de la réduction des inégalités, nous rendrons confiance dans l'action publique et nous assainirons les finances publiques.

B. Restaurer la puissance publique : des services publics personnalisés et universels

Après avoir tenté de délégitimer l'action publique, la droite en a redécouvert les vertus à l'occasion de la crise. Pourtant elle continue à l'affaiblir avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), avec la « réforme » de la carte scolaire et des cartes judiciaires, hospitalières, militaires, avec sa politique budgétaire, avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Facteur central de justice et de cohésion sociale, l'action publique est et demeurera décisive dans le nouveau modèle. Les Français ne s'y trompent pas : ils savent ou pressentent que l'action publique est le rempart le plus efficace contre les dérives capricieuses, aléatoires et imprévisibles du marché. Mais ils ne veulent plus d'un Etat et d'un système public à l'ancienne qu'ils voient comme trop lointain, trop tourné vers lui-même et incapable de proposer une prise en charge personnalisée.

Répondre à ces attentes implique de redéfinir le rôle de la puissance publique. Il faut un plan d'action pour l'Etat qui ne s'enferme pas dans une logique comptable mais recherche la qualité des services pour les usagers, favorise l'évaluation, l'autonomie de gestion et la négociation sociale. L'Etat dans le modèle de développement que nous souhaitons n'est pas un dogme : ici il remettra en cause les corporatismes, là il développera la démocratie en associant les agents et les usagers à la définition des services, là il remplira son devoir de planification (renouvellement urbain, environnement et énergie...) à long terme. A titre d'exemple, selon les secteurs et les situations, les nationalisations partielles ou temporaires, garantissant un contrôle public, peuvent constituer un levier efficace et juste, comme nous l'avons vu récemment dans certains pays, à la faveur de la crise bancaire et financière.

L'Etat devra aussi développer une action partenariale et complémentaire avec les collectivités locales. Elles sont constitutives de la puissance publique dont nous voulons le renouveau. Elles représentent, rappelons-le, les trois quarts de l'investissement public pour seulement 10% de la dette, alors qu'elles doivent développer des politiques au-delà de leurs compétences pour compenser l'Etat ou répondre à ses sollicitations. Elles doivent être confortées par l'affirmation de règles claires : compétence générale, autonomie fiscale, péréquation, etc. L'enjeu est aujourd'hui d'achever la décentralisation, notamment en terminant la carte des intercommunalités pour reconnaître pleinement le fait urbain et pour construire enfin une ruralité moderne. Nous remettons en cause la réforme territoriale conduite actuellement.

Dans certains territoires, et plus particulièrement dans les **DOM**, l'insularité pèse sur le développement économique. La réduction de la précarité économique est un impératif. Les services publics doivent intégrer le caractère discontinu du territoire national comme une cause de difficultés pour les parcours scolaires et étudiants, et la formation professionnelle. Pour les outre-mers, l'action partenariale avec les collectivités est une garantie pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques.

Pour davantage d'égalité, nous avons besoin de protections sociales refondées et de services publics renforcés. Pour y parvenir, il faut passer à un nouveau modèle : **les services publics personnalisés.** Cela veut dire des services publics

capables d'apporter des réponses individualisées, tenant compte des attentes des usagers, de leurs situations voire de leur capacité à coproduire certains services et, plus globalement, répondant aux aspirations de la société à construire démocratiquement son avenir. Les exemples étrangers peuvent nous nourrir, comme ces programmes qui permettent aux personnes dépendantes de coproduire leur dispositif d'aide et d'en gérer elles-mêmes le budget, tout en s'inscrivant dans un dispositif de médiation qui assure la cohérence du système avec les objectifs fixés par la collectivité. Cela veut dire aussi redéfinir le périmètre d'intervention de l'action publique, avec une conception vivante de celle-ci : dans les services publics, il faut permettre le passage d'un mode de gouvernance et de financement à un autre en fonction de la banalisation voire de l'obsolescence de certains services (la cabine téléphonique) et de l'émergence de nouveaux besoins vitaux (la connexion Internet). En matière d'expertise publique, nous souhaitons la création d'un pôle national d'expertise et d'étude, au service des territoires, pour les assister dans des domaines aussi variés que l'eau, le transport, l'environnement ou la santé.

Pour davantage d'égalité, les services publics doivent s'adapter aux territoires et mieux répondre aux besoins des usagers. Les territoires ruraux et périurbains défavorisés doivent faire l'objet d'une garantie de maintien des services publics qui, tout en les adaptant, assure l'égalité d'accès aux services de santé, d'éducation, de sécurité, de justice ou d'accueil de la petite enfance. Cela passe notamment par la mise en œuvre de normes de délais d'accès maximums.

Nous souhaitons un système de protections sociales dynamiques, qui répare et protège les Français contre les accidents de la vie et, surtout, qui les prépare et les accompagne tout au long de leur existence. Cela implique d'organiser la prise en charge collective des nouveaux besoins, sans abandonner les protections traditionnelles organisées autour des 5 branches - famille, santé, retraites, chômage, accidents du travail et maladies professionnelles.

L'accueil de la petite enfance est au premier rang de ces nouveaux besoins. Le système actuel, construit autour du concept de « libre choix », est injuste en ce qu'il conduit trop de femmes à revenus modestes à cesser leur activité pour garder leur enfant, alors que les crèches et a fortiori les gardes à domicile ne sont pas accessibles à tous. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place un véritable service public de la petite enfance, avec un objectif précis : que d'ici dix ans, la majorité des enfants puisse être pris en charge dès le plus jeune âge. C'est décisif pour l'égalité et pour le droit des femmes.

De même, **la prise en charge solidaire des situations de handicap et de la perte d'autonomie devra faire partie des nouvelles protections.** Les réponses en la matière demeurent insuffisantes dans des domaines essentiels comme l'éducation et la petite enfance, l'emploi ou l'accessibilité. La charge de la perte d'autonomie, quel que soit l'âge, ne doit pas incomber à chaque individu ou à sa famille : c'est à la société de l'assurer de manière solidaire, en reconnaissant le droit à la compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie. Ce droit doit garantir un panier de soins conséquent.

Les problèmes – aujourd'hui majeurs - de financement de la protection sociale devront trouver une solution non pas dans le *moins* de protection sociale, mais dans **un effort mieux partagé de financement** et dans une **préférence systématique**

pour la prévention par rapport à la réparation, plus coûteuse. Cette priorité donnée à la prévention doit nous amener à repenser **l'organisation de notre système sanitaire** en faisant du médecin de premier recours le pivot du système et en favorisant le suivi régulier de certaines populations (comme c'est le cas pour les nouveau-nés). Dans ce cadre, l'introduction d'un mode de rémunération forfaitaire, à côté du paiement à l'acte, est indispensable. Nous assurerons une meilleure couverture médicale de l'ensemble du territoire, notamment en milieu rural et dans les quartiers, ce qui suppose de réguler l'installation des nouveaux médecins. L'hôpital public constitue un levier précieux pour garantir l'égalité d'accès aux soins. Cela suppose, après des années de maltraitance par la droite, de renforcer ses moyens et d'envisager un mode de financement équitable. Enfin, si l'équilibre des comptes sociaux ne doit pas être une obsession de court terme, l'utilité sociale de chaque dépense doit être évaluée au regard d'indicateurs précis. L'amélioration de l'état des comptes sociaux sous le gouvernement Jospin prouve qu'il est possible d'en rétablir l'équilibre en améliorant les protections.

L'allongement de la durée de la vie est une chance, un progrès, que nous devons intégrer au modèle de développement que nous souhaitons. Notre système de retraites par répartition, basé sur la solidarité entre les générations, est au cœur du modèle social de notre pays et doit être défendu. Nous ne voulons pas de la paupérisation en cours des aînés, et nous devons répondre à des besoins de financement importants. Cela implique l'introduction de nouvelles ressources dans le système. Alors que la droite n'a jamais pris d'initiative sur ce plan, les possibilités ne manquent pas : élargissement de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée, contribution accrue sur les revenus financiers, prélèvement de cotisations sur les stock-options et autres rémunérations non assujetties, alimentation du fonds de réserve des retraites... L'avenir du système de retraites et les réformes nécessaires dépendront fortement de l'évolution, faiblement prévisible, de la démographie, de la croissance, de l'emploi et de la masse salariale. C'est pourquoi nous sommes favorables à des rapports d'étapes, pour évaluer la situation avec les partenaires sociaux et prendre les mesures d'ajustement nécessaires, sans pour autant remettre en cause la stabilité du système indispensable pour sa crédibilité aux yeux des générations futures.

On ne saurait limiter les effets du vieillissement des Français à de nouveaux déficits qu'il faut combler, et donc à la seule question comptable. La retraite ouvre la période des projets, personnels, familiaux, associatifs. Nous défendons le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans non par dogmatisme, mais parce que nous pensons qu'il y a une vie après le travail, qui mérite d'être vécue pleinement. C'est aussi pour cette raison que nous voulons que ceux qui ont commencé à travailler très tôt ou exercé des activités pénibles, ayant potentiellement réduit leur espérance de vie, puissent partir en retraite plus tôt que les autres. Nous devons donner toute leur place à nos aînés au sein de la société, valoriser leurs savoirs, leurs savoir-faire, leurs projets, et en encourager la transmission.

Les suppressions de postes dans les services publics ont fortement dégradé la qualité du service. Nous garantirons aux services publics les moyens humains nécessaires. Nous remettons en cause les orientations de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Nous souhaitons aussi faciliter la mobilité entre le privé

et le public et à l'intérieur du public tout en favorisant l'accès à la fonction publique tout au long de la carrière.

Enfin, **la création d'un pôle financier public** issu du rapprochement de l'ensemble des outils financiers publics permettra à la collectivité de se donner des moyens pour soutenir cette politique vouée à redonner à l'action publique les moyens de ses objectifs. À côté d'autres structures, ce pôle financier public servira de fonds d'investissement public, de soutien à l'économie sociale, de banque des collectivités locales. Il permettra l'usage de leviers financiers importants dans le cadre de politiques contracycliques. Le statut de La Poste devra redevenir celui d'un établissement public.

C. Donner à chacun les moyens de maîtriser sa vie

Dans le nouveau modèle, dans la société créative que nous voulons, nous donnons une place centrale à la capacité de chacun à maîtriser sa vie. Cela passe par des protections sociales renforcées et par la sécurité sociale professionnelle, qui empêcheront de perdre pied à la suite d'un accident de la vie ou d'un événement imprévu. Cela passe également par la capacité de chacun d'être « consom'acteur », c'est-à-dire d'exercer, par sa consommation, un véritable pouvoir sur les entreprises. Plus généralement, nous souhaitons renforcer tout ce qui permet au consommateur de faire des choix conscients : vérité sur les coûts sociaux et environnementaux des produits, vérité sur ses coûts d'usage (par exemple en énergie), régulation du marketing (notamment du marketing « vert »).

Au-delà, il est décisif de desserrer l'étau des dépenses contraintes, notamment ce qui concerne l'énergie ou le logement. Nous souhaitons revoir la tarification de l'eau et de l'énergie, pour que les usages indispensables soient abordables pour tous et que les usages superflus soient découragés. Nous mettrons en œuvre une politique du logement qui se fixe pour objectif que les dépenses consacrées au logement ne dépassent pas 25% du revenu des ménages. Pour cela, nous lancerons une programmation précise et territorialisée de reconquête des logements vacants, un programme de rénovation de l'habitat social et la construction massive de logements sociaux bien insérés répondant aux normes environnementales les plus élevées. Nous renforcerons les sanctions à l'égard des communes qui ne respectent pas le taux de 20% de logements sociaux. Dans les zones tendues, nous mettrons en œuvre un blocage des loyers le temps que les programmes de construction fassent leur effet. Pour lutter contre la spéculation, nous mettrons en œuvre des mesures de régulation des prix du foncier et de l'immobilier.

Plus généralement, nous voulons une société créative, qui donne à chacun la chance et la capacité, non seulement de construire son propre destin, mais aussi d'agir pour le bien commun. Pour construire celle-ci, nous devons nous appuyer sur le désir et la capacité d'un nombre croissant de citoyens de devenir acteurs de leur présent et de leur avenir : de produire localement la réponse à des besoins locaux ; de coproduire des services et des biens publics ; de mettre en œuvre des solidarités locales ou globales ; d'oser formuler et expérimenter des idées neuves. Pour cela, nous soutiendrons et nous favoriserons le développement du secteur associatif et du bénévolat.

Conclusion

Pour retrouver un avenir, l'heure n'est plus à proposer quelques adaptations au système actuel. Il faut changer de modèle. La crise est globale, la réponse doit être globale.

Pour cela, nous ne partons pas de rien. Comme l'a dit le philosophe et économiste Amartya Sen, notre « monde recèle autant de possibilités immenses que de gigantesques échecs ». Nous vivons des changements en profondeur dans l'économie, le travail, la société. En utilisant ce que ces changements ont de meilleur, il devient possible de redonner un sens au progrès. C'est la première tâche des socialistes et la mission de toute la gauche. **Nous devons conduire, avec les Français, une offensive de civilisation.**

La construction du nouveau modèle économique, social et écologique est le premier volet en vue de la politique d'égalité réelle que nous voulons mener. C'est le socle du projet : le modèle de production et de partage des richesses. Nos prochaines conventions nationales et les forums des idées qui jalonnent 2010 et 2011 permettront d'en développer les autres dimensions : la société du respect (éducation, nouvelle gestion des temps de la vie, lutte contre les inégalités, solidarité, autorité et citoyenneté) et la démocratie citoyenne (démocratie renouvelée, participation, prise en compte du long terme).